

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Continuous pagination. |

LE BOURRU,

JOURNAL A L'USAGE DES GENS DE BELLE HUMEUR.

LA DÉMOCRATIE EN CANADA.

Quelque soit le Gouvernement d'un peuple qu'il soit républicain, constitutionnel, oligarchique, ou despotique, toujours les inférieurs portèrent envie aux supérieurs et de là renaîtront sans cesse les haines et avec elles la soif de la vengeance.

La veille république romaine elle-même n'a-t-elle pas éprouvé toutes les suites fâcheuses de ces fléaux si terribles au genre humain. Prenez ce modèle, tant vanté des gouvernements, n'a-t-elle pas connu les trop tristes effets de ces rivalités dangereuses qui ne finissent que par la ruine d'un grand nombre de citoyens, de ces rivalités qui ne peuvent qu'affaiblir un pays ? Qu'ils sont rares, les véritables Catons, surtout dans notre pauvre Canada où personne n'est si peu démocrate que ceux qui se disent les amis du peuple !

Si l'on se demande ce que désirent nos démocrates, nous ne trouvons qu'une seule réponse, hors de laquelle nous sommes forcés de dire qu'ils ne connaissent pas eux-mêmes ce qu'ils veulent.

Ce qu'ils désirent, ce qu'ils veulent, c'est le pouvoir; c'est le commandement c'est la supériorité. Le pouvoir afin d'humiler ceux à qui ils doivent ce qu'ils sont, le commandement afin de dire au peuple, faites ce que nous exigeons, vous avez été assez sots pour nous donner le pouvoir nous sommes forts maintenant, nos ennemis sont à nos pieds, c'est tout ce que nous voulons, nous sommes vos supérieurs, vous, tâchez d'être tous égaux. Nous avons assez de preuves dans le passé de ces pauvres démagogues, pour que personne ne doute que nos avancés soient entièrement vrais, mais sans aller chercher des exemples dans le passé, le présent lui-même nous en offre d'assez frappants.

Autrefois, l'hon M. Sicotte était regardé par eux comme le plus bel ange

de la démocratie, puis il fut rejeté bien loin du troupeau pour avoir eu le malheur de se croire capable d'être ministres avec d'autres que Messieurs Brown et Dorion.

Rentré de nouveau dans la bergerie, ou plutôt abandonnant ses collègues, il ne fut plus un ange pour les démocrates, mais bien le dieu du désintéressement. Jamais homme n'avait été mu par tant de patriotisme et d'honnêteté, nos démocrates n'étaient encore qu'à l'exorde de leur louanges, nous allions dire de leurs carresse, qu'un vilain papier qu'une imprudence impardonnable fit ouvrir, leur démontra que M. Sicotte avait l'idée de former un cabinet de concert, avec M. Langevin, ô horreurs!!! Comment jeter la boue à la figure d'un homme que l'on vient de féliciter, rien ne rend si ingénieux que la misère; M. Sicotte, vous êtes trop jeune, vous ne faites que sortir du Collège et vous voulez gouverner le pays avec cet autre enfant Langevin, vous êtes un imprudent.

C'est bien là le moment de dire; *Risum teneatis amici.*

Et bien voilà ce que sont nos démocrates et ce qu'ils ont été toujours et partout. Si les uns parviennent à leur but, ce sont des brebis galeuses pour les autres qui désormais les hairont et leur porteront envie.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES.

Malgré les espérances de l'opposition le Gouvernement a réussi à faire accepter son nouveau tarif par la chambre, après avoir consenti à y faire quelques légères modifications. Cette victoire est brillante, car l'opposition a mis en jeu toute la puissance dont elle est capable; elle sentait que c'était le moment suprême de faire tomber ce gouvernement que tout le monde déteste et qui se maintient cependant à la hon-

te du pays. Il y a dans ce gouvernement un germe de vie qui paraît impossible à détruire, et nous croyons qu'il vivra encore longtemps, malgré son impopularité, car il aura toujours sous la main les moyens de lutter victorieusement contre ceux qu'il veut opprimer. Aujourd'hui plus que jamais il semble gagner du terrain, loin de s'affaiblir dans la lutte, il semble que quelques députés ont mis bas les armes, découragés par les difficultés, et espérant de ne jamais obtenir la victoire. Ces déflections augmentent les forces du ministère, et compensent les quelques vides qui se font dans les rangs de ses amis. D'ennemis, quelques-uns se sont faits amis et *vice versa*. Pourtant nous ne voyons pas ce que M. Cartier a fait pour se concilier les sympathies du pays; de même qu'on ne prouve qu'il soit plus dangereux que pendant la dernière session. Nous croyons bien comprendre le sens de toutes les conversions d'un côté et de ces déflections de l'autre, mais tout cela, selon nous, n'est pas pour le plus grand bien du pays. Si nos députés quel qu'ils soient, avaient toujours fait leur devoir, l'honorable M. Galt n'aurait pas eu besoin de se morfondre pour façonner un nouveau tarif, calculé de manière à assurer un surcroît de revenu capable de combler le déficit qui s'agrandit tous les jours. Et encore le passé est là pour dire que ce prétendu remède faillira comme tous ces devanciers. Pendant ce temps-là l'abîme se creuse et se fait plus large et la banqueroute approche. Devant cet état de chose alarmant, nos députés restent tranquilles; ils marchent sur un volcan sans faire un effort pour se mettre à l'abri du danger. La seule pensée de cette position fait frémir tous les hommes qui ont encore dans l'âme une étincelle de patriotisme.

Ce sont nos mauvais gouvernements.

qui nous ont fait cet avenir, ce sont surtout nos lâches députés qui les ont soutenus ; mais le grand malheur, c'est le défaut d'opinion publique. Depuis plusieurs années on a pu gaspiller impunément les derniers publics par toutes sortes de moyens, on savait que le peuple était indifférent, et voulut-il montrer quelque énergie et protester contre la conduite de ses hommes publics, on avait des moyens de le baillonner et de le rendre impuissant. Voilà comme le mal a grandi, et cependant comme aujourd'hui on a fait tarif sur tarif pour combler le gouffre creusé par la mauvaise administration et toujours le déficit a continué sa marche lente mais effrayante. Quand cela finira-t-il, Dieu le sait. En attendant les intrigants, les ministres s'engraissent aux dépens du peuple qu'ils pillent et qu'ils écrasent ensuite en augmentant les impôts.

L'autre jour un certain député a réussi à présenter un bill de divorce à la chambre. Ce bill a reçu les honneurs de la première lecture malgré un amendement de Cimon. Nous espérons que nos députés catholiques sauront faire leur devoir et feront voir la supériorité de leur religion sur les autres.

Un autre fait vient de se produire et est venu nous prouver une fois de plus que la justice et le respect dû à la loi ne sont pas les plus précieuses qualités de notre gouvernement. Le comité chargé d'examiner la contestation de l'élection du comté de Québec a décidé en faveur du membre siégeant, en dépit des témoignages qui auraient dû en justice faire pencher la balance de l'autre côté. Le passé nous a accoutumés à ses jugements et ils ne nous étonnent plus.

LES ÉLECTIONS.

Le comité chargé de juger la contestation de l'élection du comté de Québec, vient de déclarer Mr. Panet légalement élu, et a conservé par là un partisan quand même au ministère. Reste encore l'élection de la Cité de Québec ; mais nous craignons fort que cette contestation ne finisse qu'avec le parle-

ment. Grand Dieu où en sommes-nous ! Quand donc la morale sera-t-elle respectée ? Ni les actes dégoûtants de cette malheureuse élection, ni le sang des victimes du fanatisme et de l'immoralité ne pourront donc crier assez haut pour émouvoir ceux qui sont chargés de veiller à l'exécution de la loi, et au maintien de la justice et du bon ordre.

Si nous sommes encore longtemps gouvernés de cette sorte, nous craignons fort que par respect pour la morale publique, pour les bonnes mœurs, et pour la sûreté des Citoyens, nous soyons obligés de désirer l'abolition du système électoral, et de préférer le despotisme, le plus absolu à cette liberté qui rend le peuple méchant et injuste.

D'une autre côté, nous croyons que le manque d'énergie chez les vrais citoyens ne soit une cause de tant de désordre et de honte. Si au lieu de s'enfermer dans leur maison et de laisser aux gamins le soin des élections, ils étaient un peu plus jaloux de leurs droits, peut-être que ces désordres disparaîtraient. Et quand il faut penser qu'un ministre a trempé dans toutes ces noirceurs, le dégoût l'emporte et la plume tombe des mains. Est-il possible que l'on abuse de son autorité jusqu'à humilier ainsi ceux qui doivent être respectés ! Est-ce ainsi que l'on prétend rendre le peuple heureux et fier de sa liberté ? Quand donc ceux qui sont chargés d'administrer la justice, n'emploieront-ils leur autorité que pour la soutenir ? Quand donc penseront-ils que le peuple a les yeux fixés sur eux pour modérer sa conduite sur la leur. Heureusement, que nos concitoyens sont assez sages pour ne pas se modèler sur des hommes aussi injustes, mais quelque sage que puisse être un peuple, ces mauvais précédents, et cette conduite condamnable des ministres ont toujours un effet dangereux.

L'OBSERVATEUR.

Cet intéressant journal, vient de paraître émaillé de fleurs bien digne d'une feuille aussi intéressante.

Il nous est apparu illustré, il a bien fait, et nous croyons que ce soit le plus court moyen d'être regardé. Il y a déjà longtemps que personne ne le lit, au moins les marmots pourront s'amuser avec les gravures.

Michel a eu là une fameuse idée, s'il est fin, il ne publiera pas autre chose que des gravures, personne ne pourra lui reprocher d'être un barbouilleur de papier, ni crier contre ses doigts qui manient si vilainement la plume.

Espérons que bientôt Michel nous donnera son portrait sur l'Observateur, nous aurons là une jolie caricature, si vous voyiez, lecteurs la mine qu'il a !

Michel a craint que ses lecteurs oubliassent que M. Gauvreau fait du ciment, il leur a annoncé. Prenez garde citoyen que M. Gauvreau ne vous prenne les doigts avec son ciment, il pourrait bien vous forcer à ne donner que des caricatures à vos lecteurs, et qui plus est, à aller acheter un essuie-main chez Mr. Marois.

Ce qu'il a de plus terrible dans tout cela, c'est que Michel va nous peigner, est-il drôle un peu ce corps-là ! Eh bien ! Citoyen, si tu nous peigne, nous t'étrillerons, nous.

Nos lecteurs nous sauraient gré, nous espérons, de leur donner un article extrait de l'Ere Nouvelle, par lequel ils verront que les habitants de Trois-Rivières sont vraiment les amis des citoyens de Québec. Nos lecteurs verront par là combien doivent être heureux les citoyens de Trois-Rivières, d'avoir des conseillers municipaux qui savent faire leur devoir, et qui comprennent les intérêts de leur concitoyens.

LES RÉOLUTIONS.

Les résolutions que la corporation de notre cité vient d'adopter en conseil au sujet d'une aide additionnelle aux fins d'aider la compagnie du chemin de fer du nord à construire le chemin des Piles, nous donnent pleine et entière confiance dans la prochaine exécution du chemin projeté. Un besoin pressant de développement se fait sentir dans notre cité, et comme le St.-Maurice

renferme dans son sein les éléments infaillibles de prospérité pour tous ceux qui voudront bien les mettre à contribution c'est de ce côté là que notre cité tourne ses regards d'espérance : aussi le chemin de fer des Piles est-il une entreprise après l'exécution de laquelle tout le monde soupire.

Afin d'aider la compagnie du chemin de fer du Nord à faire construire le chemin des Piles du côté *Ouest* du St.-Maurice, afin aussi de venir en aide à la Corporation de la cité de Trois-Rivières pour construire des ponts et un hôtel-de-ville, et faire l'acquisition de terrains pour l'agrandissement de notre marché, le conseil s'est décidé à emprunter sur le fonds consolidé d'emprunt municipal pour le Canada, une somme de £23,500 cours actuel, qui devra être partagée pour les divers fins que nous venons de nommer,

Sur la somme empruntée. £15,000 doivent être prêtés par la corporation à la compagnie à des conditions aisées, et que nous regardons comme avantageuses et pour notre cité et pour la compagnie. Pour sûreté du paiement la compagnie doit donner à la corporation de notre cité une hypothèque spéciale sur le chemin, sur ses terrains et bâtiments.

Une des conditions exigée par la corporation, c'est que le chemin soit construit sur le côté de l'*Ouest* de St. Maurice, c'est-à-dire du côté où tous les citoyens bien pensants le désirent. £8,500 devront être employés à la construction des ponts, d'un hôtel-de-ville, et à l'achat des terrains nécessaires à l'agrandissement du marché aux denrées de Trois-Rivières.

Ces résolutions que nous regardons comme sages et comme bien inspirées, témoignent hautement de l'esprit d'entreprise et d'activité qui anime nos échevins.

Les électeurs de la cité auront prochainement à approuver ou à désapprouver ce règlement, et nous nous reposerons trop sur leur intelligence pour oser croire un seul instant qu'ils se montreront hostiles à des mesures que tous nos citoyens regardent comme devant

donner à notre cité un nouvel et plus vigoureux élan qui la fera marcher à pas de charge dans la voie du progrès, dans laquelle elle est entrée depuis quelques mois.

Ces résolutions que vient d'adopter le Conseil sont pour nous d'une si haute importance que nous nous proposons d'y revenir dans quelques jours.

ANGLOMANIE.

Nous extrayons de la *Guêpe* du 22 Mars le morceau suivant qui devra faire rougir bien des hommes à Québec. Hélas ! encore s'il n'y avait que les enseignes des marchands qui fussent en anglais ; mais lorsqu'on s'imagine que des enfants canadiens-français et de nos premières familles ne savent pas parler la langue de leurs ancêtres. Il faut que tout sentiment de patriotisme soit éteint dans le cœur de ces pères de famille.

MASSON'S BUILDINGS.

Sur la rue Notre-Dame, près de l'Église Paroissiale, s'élève un édifice magnifique communément appelé : "*Crystal block*." Cet édifice qui, pour son élégance, peut-être rangé parmi les plus beaux monuments de Montréal, appartient à des Canadiens-Français ; cependant, on se sent saisi d'indignation en voyant écrits en lettres d'or, au faite de la bâtisse, ces deux mots : *Masson's buildings*. Nous vous en conjurons, Madame et MM. Masson, si vous abandonnez la langue de vos ancêtres, si vous préférez la langue de l'esclavage à la langue de la liberté, enfin, si voulant être anglais à tout prix, vous reniez la nationalité canadienne française, au moins, n'affichez pas si haut votre honte.

Malheureusement pour notre pays, la famille Masson n'est pas la seule qui semble rougir de parler français, ni la seule dont nous ayons à rougir. A sa suite viennent bon nombre de marchands, hommes de profession et même gens de métier. Nous signalerons tous ceux d'entre eux que nous connaissons à la réprobation publique ; et nous espérons que le peuple en fera justice. Il est temps plus que jamais d'attaquer

et de combattre cet abus, qui aura pour la race Canadienne-Française les suites les plus funestes. En effet, notre langue est le sceau sacré de notre nationalité ; si ce sceau est un jour brisé, les Canadiens-Français auront perdu leur plus beau titre de gloire.

INDIGNITÉ SANS NOM.

Les soldats du 39e Regt. deviennent de plus en plus fameux par des exploits d'un nouveau genre. Depuis quelques jours ils ont l'air de mettre leur gloire à insulter les femmes en pleine rue. On aurait peine à croire que dans une ville comme Québec les personnes du sexe ne sont pas en sûreté. C'est cependant bien le cas, depuis que le Regt. en question est maître de la ville. Des personnes du sexe ont été outragées de la manière la plus infâme par des misérables portant le costume militaire. Assaillies, dépouillées, renversées par terre, quelques-unes ont du supporter l'affront d'être insultées jusque dans leur pudeur par ces effrénés, et sans l'intervention des passants attirés par les cris des victimes, on ne sait jusqu'où ils auraient poussé leurs indignités. Et cela en plein jour et en pleine rue !!!

Vive la garnison !—*Canadien*.

Nous ne prétendons pas nous faire les défenseurs des soldats en générale et du 39e. Regt. en particulier, qui n'a certainement pas volé la mauvaise réputation dont il jouit depuis qu'il est en Canada, néanmoins nous ne pouvons nous empêcher de dire que tous ces faits n'existent que dans le cerveau du rédacteur du *Canadien*. A l'entendre s'exclamer sur les attaques outrageantes dont sont tous les jours victimes des femmes sans défense de la part de cette soldatesque effrénée, on croit que Québec renferme dans son sein une bande organisée de brigands. Il est bien vrai que ces jours derniers une dame, étant avec son mari, a été attaquée par un soldat du 39e. ce fait est odieux, mais nous voyons pas de raison pour dire que le 39e. Regt. est maître de la ville et y commet impunément toutes sortes d'avaries. Nous est avis que M. Barthe se

laisse trop dominer par sa verve politique. Il a l'imagination vive, ce monsieur ; c'est une excellente qualité, sans aucun doute, tant qu'elle ne s'exerce pas au détriment de l'honneur de notre bonne ville, qui sans conteste, est la plus paisible du Canada. Mais hélas, les plus belles choses ont le pire destin, la riche imagination de M. Barthe, après être montée au sommet le plus élevé de la poésie, est retombée lourdement jusque dans les plus basses régions de la prose. Après avoir crié à la pudeur outragée, aux désordres effroyables, M. Barthe s'attache jusqu'à faire un compliment à la garnison ; du moins on le croirait. Nous en appelons à nos lecteurs, qu'ils jugent de l'appropriété de ces trois mots après une tirade aussi pathétique.

“ Vive la garnison ! ! ”

AUX CORRESPONDANTS.

L'ami de Michel refusé jusqu'à ce qu'il nous ait donné son nom.

Nous recevons beaucoup de correspondances qui ne sont pas signées, ceux qui nous les envoient ne devront pas être étonnés si nous ne leur disons plus pourquoi elles sont refusées. D'autres nous ont envoyés certaines correspondances qui n'intéressent que quelques particuliers, et dont le but n'est autre que de se venger de certaines querelles d'individus, ceux-ci doivent comprendre que de pareils écrits ne peuvent trouver place dans nos colonnes.

UNE ANCIENNE CONNAISSANCE.

Il paraît que le Canada va bientôt avoir l'honneur de recevoir la visite de Son Excellence le gouverneur en chef des Iles du Vent, (Barbades.) Si l'on en croit un journal de Toronto, l'honorable Mr. Kincks, dont le Canada n'a pas encore perdu souvenir, est en route depuis le 12 courant. Il sera, dit-on, à Toronto vers la première semaine d'Avril. Son excellente fera un très court séjour en Canada, parcequ'il se propose de visiter la ville de London, on ne sait pourquoi, et qu'il doit être de retour vers la mi-Mai.

POISSON PARLANT.—Nous lisons ce qui suit dans le *Liverpool Herald* :

“ Dans notre numéro de la semaine dernière nous avons attiré l'attention du public au spectacle dans Elliott-street d'un prodige marin—un poisson parlant. Nous crûmes d'abord que le spectacle annoncé n'était qu'un misérable moyen d'attraper le public : mais nous nous sommes assuré par nous-même que la chose est bien réelle, et avons vu l'animal amphibie le plus extraordinaire qu'il soit possible de voir. L'intelligence de ce poisson surpasse tout ce qu'on a vu jusqu'ici dans le monde animal. Il paraît comprendre parfaitement ce qu'on lui dit et ses grands yeux expressifs suivent avec la plus grande attention tous les mouvements de son maître. Il paraît avoir environ 11 pieds de long ; mais il possède la faculté d'allonger considérablement le cou et les épaules lorsque, sur l'ordre de son maître, il se dresse. Outre les mots *papa* et *maman*, qu'il prononce très-distinctement, il vient d'apprendre à dire celui de *John*, le nom de l'homme qui en a soin. Nous avons lieu de croire qu'on pourra lui apprendre encore beaucoup de mots. Il est aussi docile qu'une tourterelle, et pourtant il possède toute la force d'un animal féroce. La construction de ses nageoires ou bras est extrêmement singulière. Elles se ploient et font voir deux mains munies comme celles de l'homme de jointures, de poignets et coudes. Sur l'ordre de son gardien il présente tantôt la main gauche, tantôt, la main droite. Il repose la nuit sur des planches humides et peut rester plusieurs jours hors de l'eau. Quoiqu'il ne se nourrisse que de poisson il a l'haleine fort douce, et les femmes et les enfants peuvent le toucher sans le moindre danger.

LES SUITES D'UN CHALIVARI.—Sous ce titre nous lisons dans le *Minerve*, M. Désaulniers, respectable citoyen de St. Anne-des-Plaines, était depuis 4 ou 5 mois en difficultés avec plusieurs habitants de cette localité, relativement à des affaires de municipalités. On ne cessait depuis ce temps de l'accabler de

mauvais traitements et, presque tous les soirs, on lui courait un charivari, suivant l'expression consacrée.

Ces démonstrations coupables et malveillantes devaient avoir un résultat que leurs auteurs n'anticipaient peut être pas, malgré toute leur malice, mais dont ils n'auront pas moins à porter la responsabilité devant le tribunal.

Dimanche dernier, la famille de M. Désaulniers veillait tranquillement lorsqu'une troupe masquée cernait la maison et renouvelait ces scènes de désordres.

Mme. Désaulniers, qui était malade depuis quelque temps, et encore convalescente, fut tellement effrayée que, mercredi matin, elle mourait des suites de la peur ressentie dans cette nuit fatale.

La justice informe. *Minerve*.

—Un paysan venait du catéchisme. Quelqu'un, qui le vit chagrin, l'interrogea sur ce qu'il avait. Monsieur le curé, répondit-il, est toujours à me gronder ; il m'a demandé combien il y avait de Dieux. . . . Eh bien, tu lui as répondu qu'il n'y en avait qu'un. . . . Que dites-vous, un ? je lui ai dit qu'il y en avait trois, et il n'est pas encore content.

—Au dernier sermon d'une mission faite à une paroisse de la campagne, tout le monde fondait en larme, hors un paysan. Un autre lui dit : Mais tu ne pleure pas. . . . Je ne suis pas de la paroisse.

—Un homme chauve se vit obligé de couvrir sa tête de cheveux empruntés. Un jour comme il dansait en bonne compagnie, il donna en sautant un tel branle à son corps, que la fausse chevelure en tomba par terre : chacun se mit à rire. Messieurs, dit le danseur dans le dessin de faire cesser la risée par quelque bon mot, vous ne devez pas être surpris que ces cheveux n'aient pas pu tenir sur la tête d'autrui, lorsqu'ils n'ont pu rester sur la leur propre.

CONDITIONS.—On s'abonne chez Mr. P. Laoureux, rue Lamontagne, en payant 50 cents par six mois et d'avance. Toutes lettres et correspondances doivent être adressées *franches* de port, et comme suit : [Pour le Bourru, boîte No. 134, Bureau de Poste.]